Compte rendu de la consultation sur le Plan stratégique du GPE 2016 – 2020

1. Contexte

1.1 Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2016-2020 du Partenariat mondial, un large processus de consultation a été mené à travers tout le partenariat entre les mois de juillet et d'août 2015. Ont été réalisés lors de ce processus : un sondage en ligne auprès des partenaires du GPE, des webinaires dédiés à un projet de Note conceptuelle relative au Plan stratégique, des webinaires avec les partenaires sur différents sujets présentant un intérêt pour le Partenariat mondial, des consultations auprès des parties prenantes intéressées qui ne sont pas membres d'un groupe constitutif du GPE ainsi que des entretiens individuels avec des membres et membres suppléants du Conseil. Au total, plus de 370 personnes et organisations y ont participé.

1.2 Le présent rapport de consultation a été préparé par le Secrétariat. Ce dernier s'est appuyé sur les commentaires et les conseils reçus tout au long du processus de consultation. Voir en annexe le rapport du consultant extérieur Hugh MacPhie sur les résultats du sondage en ligne. Des notes sur chaque consultation sont disponibles sur le site Board-only sub-site of the Committee eTeam. Le Secrétariat ne commente pas les observations reçues mais présente simplement les informations factuelles afin d'éclairer les prises de décision du Conseil concernant le Plan stratégique.

2. Principaux enseignements

2.1 Les partenaires se sont montrés très positifs et ont apprécié la dimension participative du processus de consultation. Les partenaires ont fréquemment indiqué qu'ils espéraient et même qu'ils attendaient que les observations formulées par l'ensemble du partenariat soient prises en compte et influent sur la version définitive du Plan stratégique. À cet égard, le processus et le contenu actuel semblent combler les lacunes constatées dans l'élaboration du dernier Plan stratégique du GPE.

2.2 Observations générales : d'une manière générale, la Note conceptuelle sur le Plan stratégique fait l'objet d'un large soutien, en particulier en ce qui concerne la Vision, la Mission, les Buts, les Objectifs et les Principes. Bien qu'il existe de nombreuses requêtes individuelles en faveur de l'ajout d'autres termes, de nuances ou d'autres sujets, dans leur majorité les partenaires soulignent la nécessité de faire apparaître plus clairement les liens entre les objectifs et les buts et de s'assurer que certaines des insuffisances constatées dans le plan précédent sont bien corrigées. En outre, les projets de documents « Théorie du changement » et « Cadre de résultats » donnent lieu à de fortes attentes. Les consultants extérieurs chargés du sondage en ligne, qui fournit les données quantitatives dans ce processus de consultation, rapportent qu'ils ont rarement constaté une telle unanimité et une telle adhésion aux buts et aux objectifs. Derrière cette unanimité, on trouve cependant des avis résolument divergents, bien que minoritaires, sur quelques sujets (comme la question de savoir si le financement doit être étendu au-delà de l'éducation de base ou celle de la couverture mondiale du Partenariat mondial, ou encore de la formulation de la Vision et de la Mission). De nombreux membres du Conseil ont souligné le travail positif effectué sur la Plateforme opérationnelle dans le cadre de l'Axe d'intervention 1. Ce travail aide en effet selon eux à définir les modalités de fonctionnement du partenariat ainsi que la manière dont les

changements seront mis en œuvre. Ils considèrent dans leur majorité qu'il est important de relier cet effort à la version finale du Plan stratégique.

2.3 Il existe une quasi-unanimité autour de l'idée que la contribution toute particulière du Partenariat mondial (contribution actuelle ou qui reste à réaliser intégralement) repose sur sa capacité à réunir tous les acteurs au niveau des pays autour de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation uniques et crédibles, assortis de financements supplémentaires alignés, pilotés par les gouvernements nationaux et à même de mener à de meilleurs systèmes éducatifs ainsi qu'à des améliorations notables dans les domaines de l'accès, de l'équité et de l'apprentissage dans les pays les plus pauvres. Toutes les activités au sein du partenariat, notamment le financement du GPE, doivent être orientées vers cet objectif.

2.4 Échelle et portée : au plus haut niveau, les partenaires et les membres du Conseil considèrent dans leur grande majorité que le nouveau Plan stratégique doit être ambitieux aux plans de la portée et de l'échelle de l'action du GPE. Cependant, ils laissent entendre également que certains éléments fondamentaux doivent être mis en place sans attendre et avant tout élargissement futur (par exemple, les recommandations de l'Axe d'intervention 1, la réalisation d'une plateforme de suivi réaliste et d'un cadre de résultats convenu, l'établissement d'un plan de financement clair et plus d'expérience avec le Modèle de financement).

2.5 Il ressort du processus de consultation que, pour une grande partie des participants, si le Partenariat mondial doit se concentrer en priorité sur le financement de l'éducation de base, une certaine flexibilité doit néanmoins exister dans certains contextes afin de compléter le cycle 12+1 années en entier, pourvu que le financement du GPE cible les problèmes relatifs à la qualité, à l'équité et aux populations marginalisées (en particulier les filles et les enfants handicapés). Les participants soutiennent également largement l'idée d'une extension du champ d'action du Partenariat mondial, par exemple dans les pays fragiles et touchés par un conflit, les pays reclassés et dans les pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire, tranche inférieure. Le rôle actif du GPE dans les pays fragiles et touchés par un conflit est reconnu comme important dans les différents volets de la consultation. Les partenaires ont convenu, avec l'Evaluation indépendante, que la question du champ d'action doit être résolue. La question semble être de savoir comment organiser, prioriser et aligner les financements. Peu d'entre eux ont souhaité un élargissement du mandat qui se ferait au détriment des pays les plus pauvres et les plus marginalisés.

2.6 Stratégie de Financement : les consultations montrent que les partenaires mettent en général l'accent sur la question des sources de financements extérieurs supplémentaires, alternatives et innovantes, et celle de l'augmentation des financements intérieurs ; elles s'interrogent en particulier sur la question de savoir jusqu'à quel point le financement du GPE peut servir de catalyseur. Pour les partenaires, il est très important de faire un meilleur usage du financement propre du Partenariat mondial et de le rendre plus flexible afin qu'il serve de levier pour l'amélioration des systèmes éducatifs et la mobilisation de financements supplémentaires. Les participants ont également pour certains estimé que le GPE a échoué à mobiliser de vastes financements supplémentaires pour l'éducation de base dans les pays les plus pauvres et qu'à l'avenir cela doit être considéré comme un élément clé et déterminant pour sa réussite.

En ce qui concerne l'augmentation des sources de financement et du nombre de bailleurs de fonds potentiels, les participants, tout en restant prudents, approuvent largement l'idée que le Partenariat mondial se penche sur des financements ciblés pour les activités préalablement approuvées par le Conseil (principalement autour des connaissances/du renforcement des capacités, du suivi et des données) pourvu qu'il y ait des mécanismes de protection et des principes à même de prévenir : i) la distorsion des financements principaux du GPE (et du mandat), ii) l'affaiblissement de l'autorité du Conseil, iii) la fragmentation et iv) l'augmentation des coûts de transaction.

2.7 Leviers mondiaux et échange inter-pays : les partenaires approuvent largement l'idée que soit dévolu au Partenariat mondial un rôle de mobilisation, d'intermédiation et de diffusion des connaissances, en tant qu'ils relèvent des priorités et des buts principaux du partenariat. Le Partenariat mondial ne doit cependant pas faire double emploi avec le travail effectué par d'autres partenaires. Il devrait en fait promouvoir ce travail et impliquer plus avant les organismes spécialisés comme l'IIEP, l'ISU ou le RMS. Les membres du Conseil sont globalement convaincus que le Partenariat mondial ne doit pas par lui-même produire des connaissances mais qu'il doit plutôt œuvrer à travers ses partenaires. Lors des consultations thématiques de nombreux appels ont été lancés pour que le Partenariat mondial soit beaucoup plus actif dans un certain nombre de domaines techniques. L'échange d'expériences sur les mesures mises en place et sur les bonnes pratiques avec et entre les pays en développement partenaires, tel que mis récemment en avant par le Secrétariat, fait également l'objet d'un large soutien.

2.8 Théorie du changement, résultats et suivi : la Théorie du changement et le projet de Cadre de résultats sont très attendus par le partenariat. Ce dernier attend en effet une clarification du rôle particulier du GPE ainsi que des objectifs précis à atteindre pour 2020. Les participants estiment très largement que le Partenariat mondial pour l'éducation ainsi que le secteur dans son ensemble n'ont pas obtenu les performances escomptées en matière de suivi et de rapports sur les résultats. Selon les participants, c'est une attention beaucoup plus grande, financements compris, qui doit être portée au suivi sectoriel et des financements. Un meilleur suivi permettrait selon eux de tirer pleinement parti des leçons de l'expérience des pays et de mieux partager les connaissances au sein du partenariat. De nombreux partenaires et membres du Conseil estiment qu'il devrait exister un suivi systématique de l'adhésion aux principes du GPE par les partenaires au niveau des pays, mais aussi des procédures et de la responsabilité mutuelle.

2.9 Plateforme opérationnelle : les partenaires ayant connaissance des travaux du Groupe de référence dédié à l'Axe d'intervention 1 sont optimistes quant au fait qu'il devrait mener à des améliorations importantes et nécessaires des activités du GPE au niveau des pays. Parmi les membres du Conseil, un consensus fort s'est établi autour de l'idée que ces travaux constituent une première étape cruciale dans le développement du Plan stratégique. Pour certains, il s'agit d'une condition préalable au traitement des questions de portée et d'échelle, pour d'autres il s'agit d'un accompagnement nécessaire. Dans nombre des forums dédiés aux consultations (en particulier dans les conversations des membres du Conseil), les partenaires ont fait part d'importantes préoccupations concernant l'échec du partenariat à maximiser les principes d'efficacité de l'aide et d'alignement à travers ses modalités de financement. Il faudrait pour beaucoup des membres du Conseil traiter enfin la question des modalités qui est sur la table depuis déjà plusieurs années.

3. Processus de consultation

3.1 Durant les mois de juillet et d'août 2015, le Secrétariat a organisé une série de consultations afin de recueillir les observations des différents groupes constitutifs du Partenariat mondial sur certains éléments du Plan stratégique, tel qu'exposés dans la Note conceptuelle. L'outil de consultation principal a consisté en un sondage en ligne conçu par une firme indépendante. Lancé le 10 juillet, le sondage s'est terminé officiellement le 13 août. Il avait été envoyé à tous les ministères des pays en développement partenaires (DCP), aux pays donateurs partenaires, aux organisations de la société civile et d'enseignants, aux organisations multilatérales, à des entreprises et des fondations privées ainsi qu'à certaines agences de coordination. À l'issue du sondage quatre-vingt réponses avaient été reçues. Les répondants ont indiqué qu'un total de 636 personnes et organisations avaient été consultées.

3.2 Pendant cette période, le Secrétariat a organisé une série de webinaires avec ses partenaires en vue de recueillir leurs observations sur les questions suivantes :

1. *Citez trois manières dont à votre avis le Partenariat mondial pour l'éducation a ajouté de la valeur à la fourniture d'une éducation de base dans les pays les plus pauvres.*
2. *De quelle manière exceptionnelle le Partenariat mondial se distingue-t-il aujourd'hui ?*
3. *Que doit faire le Partenariat mondial pour avoir un impact plus important sur ses buts, à savoir l'apprentissage, l'équité et le renforcement des systèmes éducatifs, au cours des cinq années à venir ?*
4. *Note conceptuelle :*
 - *Êtes-vous satisfait de l'orientation générale de la Note conceptuelle ?*
 - *Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez voir ajouter au Plan stratégique 2016-2020 du Partenariat mondial, qui ne se trouve pas dans la Note conceptuelle ?*

Les webinaires ont rassemblé 45 participants et se sont déroulés dans trois langues : l'anglais (le 24 juillet), l'espagnol (le 3 août) et le français (le 6 août). Sur demande, le Secrétariat a également organisé un webinaire autour de la Note conceptuelle pour 13 représentants du groupe constitutif OSC 1.

3.3 En outre, en collaboration avec des coorganisateurs extérieurs issus d'un grand nombre d'organisations partenaires, le Secrétariat a mené des consultations sur des éléments thématiques spécifiques du nouveau Plan stratégique. Ces webinaires thématiques ont rassemblé des experts techniques choisis par les coorganisateurs et issus de différents ministères, d'organismes bailleurs, d'organisations de la société civile, d'organisations multilatérales et d'institutions de recherche. Les discussions se sont déroulées en petits groupes afin d'assurer une participation dynamique et un débat approfondi autour des mêmes questions que celles qui ont été traitées dans les webinaires dédiés à la Note conceptuelle. Au total, 171 personnes ont participé au neuf webinaires thématiques sur les enseignants et l'enseignement, le financement extérieur et la mobilisation des ressources, l'apprentissage, les pays fragiles et touchés par un conflit, l'éducation inclusive et les enfants handicapés, la santé et l'éducation, la parité hommes-femmes et l'éducation des filles, le développement de la petite enfance, la planification sectorielle et le renforcement des systèmes.

3.4 En plus de la consultation menée auprès de l'ensemble du partenariat, le Secrétariat a également demandé aux parties prenantes intéressées ne faisant pas partie d'un groupe constitutif en particulier de lui faire directement part de leurs observations par écrit. Sept partenaires clés ont communiqué leurs observations sur les questions énoncées plus haut. Le Secrétariat a enfin invité tous les membres et membres suppléants du Conseil à lui faire part verbalement de leurs observations sur d'importantes questions relatives à certains aspects précis du travail du GPE et à la Note conceptuelle dédiée au Plan stratégique. Vingt-neuf membres et membres suppléants du Conseil ont fait part de leurs observations lors de ce processus. Au total, plus de 370 personnes et organisations ont participé au sondage en ligne, aux webinaires thématiques et dédiés à la Note conceptuelle, aux entretiens téléphoniques individuels avec des membres et membres suppléants du Conseil ou ont fourni des observations écrites, comme le montre le tableau ci-dessous. Des notes et des résumés complets de toutes les consultations sont disponibles sur le site Board-only sub-site of the Committee eTeam.

Tableau 1 : Participants au processus de consultation sur le Plan stratégique

Type de consultation	Nombre de participants	Participants des DCP
Sondage en ligne	80	23 (29 %)
Entretiens téléphoniques avec les membres/membres suppléants du Conseil	29	8 (26 %)
Webinaires Note conceptuelle	58	10 (17 %)
Webinaires thématiques	171	17 (19 %)
Webinaires de l'Évaluation externe indépendante	28	1 (4 %)
Observations écrites d'organisations partenaires non membres d'un groupe constitutif	7	0
Total	***373***	***58 (16 %)***

3.5 Il convient de noter que les webinaires dédiés à la Note conceptuelle et les webinaires thématiques étaient moins représentatifs des points de vue des pays en développement partenaires. Sur les 229 personnes/organisations ayant participé à ces deux séries de consultations, seuls 12 % représentaient les groupes constitutifs issus des pays en développement partenaires (DCP). Les commentaires les plus importants de nos pays en développement partenaires sont venus du sondage en ligne, dans lequel 29 % des 80 répondants étaient des chargés de liaison dans les pays en développement partenaires, et des entretiens téléphoniques avec les membres et membres suppléants du Conseil (avec 26 % de participation des DCP).

4. Résultats par type de consultation

Sondage en ligne

4.1 Selon l'analyse effectuée par MacPhie, le consultant extérieur chargé du sondage en ligne, les participants approuvent très largement les éléments du Plan stratégique. Un nombre important de répondants se montre en effet très favorable à la Vision, à la Mission, aux Buts, aux Objectifs et aux Principes du Plan stratégique. Ils approuvent largement l'idée d'un accroissement de la portée et de l'échelle et d'un renforcement des moyens d'action au plan mondial et à l'échelon transnational. Cette approbation est néanmoins tempérée par les questions de coût et de disponibilité des financements et par un souci d'appropriation par les pays. Les répondants approuvent également l'idée que le Partenariat joue un rôle de sensibilisation en vue de contribuer au changement des politiques. Le manque de financements est considéré comme l'obstacle principal empêchant le Partenariat mondial d'atteindre ses objectifs. Entre autres sujets clés, les répondants placent l'« amélioration des politiques et des approches en faveur de l'équité et de l'inclusion », la « planification du secteur de l'éducation » et l'« amélioration des politiques et des approches en faveur de l'enseignement et de l'apprentissage » parmi les domaines prioritaires sur lesquels le GPE devrait concentrer ses travaux. L'importance de l'équité et de l'inclusion est abondamment soulignée dans les réponses des participants. Une grande majorité de répondants estiment que la question de savoir s'il faut accepter des financements ciblés apportés par des bailleurs de fonds potentiels doit être explorée. Sur les quatre objectifs proposés dans le plan (tous

largement approuvés), le premier (qui concerne le financement) nécessite encore selon les répondants d'être davantage précisé et amélioré.

Bien que le sondage révèle dans l'ensemble une remarquable unanimité générale, certains partenaires ont exprimé des avis fortement divergents sur certains sujets. La société civile soutient l'éducation « gratuite et publique ». Deux bailleurs de fonds s'opposent fortement à tout élargissement de la portée des financements du GPE au-delà de l'éducation de base tandis que deux autres s'opposent fermement quant à eux à la limitation des financements du GPE à la seule éducation de base.

Séminaires dédiés à la Note conceptuelle sur le Plan stratégique

4.2 Les webinaires[1] sur la Note conceptuelle dédiée au Plan stratégique ont donné lieu à des discussions animées accompagnées de nombreuses suggestions et observations. Dans l'ensemble, les partenaires ont estimé que l'orientation de la Note conceptuelle était bonne. Les discussions ont fait ressortir les éléments clés suivants :

- Le Partenariat mondial devrait davantage porter son attention sur les pays fragiles et touchés par un conflit, notamment en dépassant les obstacles, qu'ils soient juridiques ou qu'ils aient trait aux modalités ou à la mise en œuvre, qui empêchent que les interventions et autres prestations aient lieu à temps dans les situations de crise.
- Le Partenariat mondial devrait apporter son soutien au renforcement des capacités des pays en développement partenaires en matière de collecte et d'utilisation des données en vue d'une meilleure planification sectorielle. Le Partenariat devrait aller au-delà du simple conditionnement du financement à la production de données et apporter un soutien financier et technique au renforcement des capacités de collecte et d'utilisation des données.
- Certaines priorités doivent être mieux définies dans le Plan stratégique. La Note conceptuelle actuelle est trop générale et davantage de précisions sur les enfants handicapés ou l'éducation dans les situations de crise et de conflit sont par exemple attendues. Certains partenaires ont mis en garde contre une dimension trop prescriptive et ont souligné l'importance de la flexibilité et de l'appropriation au niveau des pays.
- Tous les résultats de l'Axe d'intervention 1 doivent être inclus dans le Plan stratégique. La Note conceptuelle est considérée comme allant dans le bon sens mais davantage de précisions sont attendues sur la manière dont le modèle pourrait mieux fonctionner.
- Étendre l'aide au-delà de l'éducation de base. Le Partenariat mondial devrait appuyer l'idée d'une éducation de qualité qui continuerait au-delà de l'éducation de base et mettre davantage l'accent sur le secondaire.
- Insister davantage sur le renforcement des capacités des pays en développement partenaires. Cela concerne la question des données mentionnée ci-dessus, une meilleure diffusion des bonnes pratiques concernant la planification sectorielle et la mise à profit des connaissances accumulées par les partenaires.
- Une plus grande participation des organisations de la société civile, des enseignants, du secteur privé et d'autres parties prenantes au niveau des pays. L'accent a été mis en particulier sur l'importance de la participation au dialogue au sein du GLPE et au dialogue sectoriel pour la préparation du plan sectoriel et le suivi du secteur, ainsi que sur la façon de s'assurer du respect des exigences en la matière.

[1] Les quatre webinaires comprennent une série de consultations sur la Note conceptuelle en anglais, espagnol et français ainsi qu'une discussion avec le groupe OSC 1.

- Le GPE devrait explicitement affirmer que l'éducation est un bien public et cette idée devrait se refléter dans la Vision, la Mission, les Buts, les Objectifs et les Principes.

Consultations thématiques

4.3 Sans surprise, les consultations[2] thématiques ont eu tendance à souligner l'importance de chaque thème particulier pour le Partenariat. Tous sont en effet nécessaires à la réalisation des buts et de la vision du GPE, même si dans l'ensemble ces consultations révèlent que des débats persistent sur la portée et l'échelle de son action et sur les leviers dont il dispose au plan mondial et à l'échelon transnational. Le rôle de mobilisation des partenaires, d'intermédiation et de coordination du GPE au niveau mondial et à l'échelle nationale est cité dans toutes les consultations thématiques. Ces rôles sont considérés comme des rôles clés car ils participent de la valeur ajoutée du Partenariat mondial. Ils doivent également être développés et utilisés de manière plus stratégique à l'avenir. À cet égard, il a été demandé au Partenariat mondial d'appuyer davantage la coordination des initiatives de résolution des problèmes entre les partenaires techniques. Il lui a également été demandé d'aider à mettre en rapport de manière plus systématique les ressources au niveau mondial et les processus de planification et de dialogue sur les politiques au niveau des pays. En outre, sept thèmes récurrents se dégagent de l'ensemble des consultations thématiques :

- La nécessité d'investir sérieusement dans le suivi et les données. Cela inclut des données au niveau du secteur, au niveau des financements et des données désagrégées, sur la question de l'équité par exemple. L'évaluation de l'apprentissage est perçue comme importante. Des points de vue différents ont été exprimés sur les rôles dévolus au Secrétariat, aux pays en développement partenaires et aux autres partenaires de développement. Dans l'ensemble cependant, les participants estiment que le Partenariat doit faire bien mieux à l'avenir en ce qui concerne la question du suivi et du renforcement des capacités de collecte et d'utilisation des données.
- L'augmentation de la quantité et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des financements. Ce sujet a fait l'objet d'une attention particulière. Outre l'idée que le Partenariat mondial doit être plus ambitieux et chercher davantage à combler les manques de financements destinés à l'éducation de base et qu'il devrait avoir un rôle de catalyseur plus important, les participants ont dans l'ensemble estimé que le Partenariat mondial doit agir avec plus de flexibilité dans sa recherche de financements, s'ouvrir aux financements ciblés (en particulier pour l'éducation dans les situations d'urgence), mobiliser davantage et mieux utiliser les financements intérieurs (en particulier en abordant ces questions à travers le dialogue sectoriel), élargir sa base de soutiens au Fonds du GPE au-delà de ses bailleurs de fonds habituels, et réfléchir à la manière de mieux coopérer avec le secteur privé.
- Un rôle accru du GPE dans le renforcement des capacités au niveau des pays. Différents avis ont été exprimés sur la question de savoir quelles capacités exactement doivent être renforcées mais les représentants des pays en développement partenaires, les membres des GLPE et le corps enseignant notamment sont convaincus que le GPE a un rôle à jouer dans ce domaine.
- Un dialogue élargi sur les politiques au niveau des pays. Les participants ont souvent évoqué et largement soutenu l'idée d'une plus grande participation des GLPE et le

[2] Les sujets des consultations thématiques sont les suivants : Enseignants et enseignement, Financement extérieur et mobilisation des ressources, Apprentissage, États fragiles et touchés par un conflit, Éducation inclusive et enfants handicapés, Santé et éducation, Parité des sexes et éducation des filles, Développement de la petite enfance, Planification sectorielle et renforcement des systèmes.

renforcement de leurs compétences, le développement de mécanismes de responsabilisation mutuelle pour la conduite et la performance des partenaires au niveau des pays (au-delà d'une simple nécessité pour les gouvernements des pays en développement partenaires de rendre des comptes) et le renforcement de la coordination au niveau national dans les pays fragiles et touchés par un conflit.

- La collaboration et l'alignement. Il a été demandé au Partenariat mondial de s'aligner davantage sur les cadres mondiaux relatifs à l'éducation (les objectifs de développement durable, le cadre d'action, etc.) et de collaborer davantage avec les partenaires possédant les capacités techniques et opérationnelles requises.
- La coordination intersectorielle. Le Partenariat mondial a été invité à encourager une coordination intersectorielle accrue au niveau des pays, en particulier la collaboration interministérielle et au sein des GLPE, étant donné que cela a un impact sur les objectifs d'éducation. Les ministères de la Condition féminine, des Finances, des Affaires sociales, de la Santé et du Travail ont été particulièrement cités.
- Un rôle accru du GPE en matière de partage des connaissances. Les avis exprimés portent essentiellement sur la diffusion et la transmission des connaissances du niveau mondial au niveau national, et sur la promotion de l'apprentissage Sud-Sud.

Commentaires écrits des parties prenantes ne faisant pas partie d'un groupe constitutif

4.4. Le Secrétariat a également invité diverses parties prenantes ne faisant pas partie d'un groupe constitutif à lui faire part de leurs observations par écrit sur un ensemble de questions centrales. Des commentaires ont été reçus de la part des organisations AVAAZ, INEE, OIF, Right to Play International, OCDE, Educate A Child et la Fondation Bill et Melinda Gates. On peut citer, parmi les thèmes principaux qui ressortent de leurs réponses, les sujets suivants :

- Le Partenariat mondial établit des partenariats. Le Partenariat mondial soutient les capacités techniques en faveur de l'éducation dans les pays en développement partenaires et joue un rôle capital de mobilisateur. Le Partenariat mondial a réussi à rassembler différents partenaires comme des pays donateurs, des pays en développement, des organisations internationales, la société civile et le secteur privé et à regrouper leurs efforts sous la bannière d'un même objectif : assurer l'accès à une éducation de qualité à tous les enfants.
- Le Partenariat mondial mobilise des ressources en faveur de l'éducation. Le Partenariat mondial joue un rôle central dans la mobilisation des partenaires internationaux en faveur de financements pour l'éducation.
- Le Partenariat mondial est un ardent défenseur de l'éducation. Le Partenariat mondial a largement contribué à mettre en lumière le rôle de l'éducation dans les objectifs de développement durable. Il a contribué à recentrer les objectifs autour de la question de l'éducation en mettant plus nettement l'accent sur l'importance de sujets comme celui des acquis scolaires et de leur évaluation.
- Le Partenariat mondial doit se consacrer davantage aux pays fragiles et touchés par un conflit et y renforcer son action. Plusieurs participants ont demandé au Partenariat mondial d'expliquer clairement comment les différentes parties prenantes pourraient collaborer et établir des synergies avec le Partenariat mondial afin de soutenir le droit à l'éducation pour tous dans les situations d'urgence et les situations de fragilité.
- Le Partenariat mondial doit mieux s'attaquer à la question de la corruption. Certains participants pointent la nécessité pour le Partenariat mondial d'encourager à davantage de transparence dans la gestion des ressources ainsi qu'à la lutte contre la mauvaise gestion et la corruption.

- Le Partenariat mondial doit recueillir davantage de données en vue de meilleurs résultats scolaires et d'une équité accrue. La nécessité de disposer de données supplémentaires sur les acquis scolaires, notamment à travers des évaluations au début et à mi-parcours, a par exemple été évoquée.

Appels téléphoniques avec les membres du Conseil

4.5 Ces appels ayant été confidentiels, il n'y a pas de notes disponibles, contrairement à d'autres types de consultation, pour ces entretiens individuels.

Comme mentionné dans la section 2 ci-dessus, il existe une quasi-unanimité chez les membres et membres suppléants du Conseil sur la valeur ajoutée unique du GPE, c'est-à-dire la capacité du Partenariat mondial à réunir tous les acteurs au niveau des pays autour de la préparation et de la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation uniques et crédibles, avec des financements accrus et alignés, pilotés par les gouvernements nationaux, et à même de mener à de meilleurs systèmes éducatifs et à des améliorations notables en matière d'accès, d'équité et d'apprentissage dans les pays les plus pauvres. Pour certains d'entre eux, cette valeur ajoutée relève encore trop du domaine théorique et reste à réaliser dans les faits. Les membres espèrent que la Théorie du changement apportera des éclaircissements à ce sujet et que ces questions seront mises en rapport avec les Buts et les Objectifs proposés du Plan stratégique.

4.6 Dans l'ensemble, les membres du Conseil approuvent largement les orientations actuelles et à venir du Partenariat mondial. La retraite d'octobre sera pour eux l'occasion de prendre d'importantes décisions et de progresser. Ils approuvent également largement les activités de leadership et de sensibilisation de la Présidente. Un des membres s'est néanmoins montré insatisfait des performances du Secrétariat et de la direction quant au processus de planification, et quelques membres ont également estimé que le Conseil ne fonctionnait pas efficacement.

4.7 La Note conceptuelle est considérée quasi unanimement comme bonne et allant dans la direction voulue. Un seul membre a exprimé son mécontentement et sa préoccupation. De nombreux membres du Conseil ont estimé qu'il était indispensable de résoudre les problèmes opérationnels en cours d'examen par le groupe de référence de l'Axe intervention 1 et que cette question devait être évoquée dans le nouveau Plan stratégique. Pour deux d'entre eux, il s'agit d'une condition essentielle à remplir avant tout élargissement du champ d'action du Partenariat. La plupart d'entre eux ont estimé qu'il s'agit là d'un des éléments fondamentaux qui permettront d'élargir le champ d'action et d'augmenter la portée de l'intervention du Partenariat mondial pendant les cinq années couvertes par le Plan stratégique. L'idée d'une sorte de développement par étapes, qui consisterait à placer les bons éléments au bon moment, semble recevoir beaucoup de soutien. La plupart des membres du Conseil ont cependant souligné l'importance pour le Partenariat mondial de se concentrer sur ses activités principales dans l'immédiat.

4.8 Les participants approuvent largement l'idée que le Partenariat mondial doit avoir un rôle moteur dans la transmission et la diffusion des connaissances, pourvu que le Secrétariat ne fasse pas doublon avec le travail et le mandat d'autres partenaires et que soient reflétés les buts et les priorités du Partenariat. Quelques participants ont exprimé leur préoccupation quant à un changement d'orientation du mandat du Secrétariat. Aucun soutien n'est en revanche accordé à la production de connaissances. Les participants ont estimé que le Partenariat mondial doit davantage tirer profit du savoir-faire technique et des compétences en élaboration de politiques de ses partenaires. Les participants ont considéré que les efforts récents visant à encourager les échanges et le partage de connaissances entre les pays en développement partenaires constituent un important progrès qui nécessite un soutien constant.

4.9 La plupart des groupes constitutifs ont fortement invité le Partenariat à s'attaquer enfin à la question de l'alignement et de l'harmonisation de ses financements en recourant à de meilleures modalités en vue de soutenir l'amélioration du secteur. De nombreux membres du Conseil ont

également estimé que la question des comportements contraires aux principes et aux processus du GPE des partenaires de développement au niveau des pays doit être mieux traitée et surveillée. L'accent a jusqu'à présent été surtout mis sur le respect des exigences par les pays en développement partenaires et non sur le comportement des partenaires de développement. Cela doit être corrigé afin de maintenir un esprit de partenariat et de responsabilité mutuelle. Enfin, les problèmes relatifs à certains aspects opérationnels ayant été identifiés au niveau des pays doivent être traités. Un certain nombre de membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation sur le fonctionnement du Conseil qu'ils considèrent comme étant incohérent, indiquant que certains membres poursuivaient des intérêts particuliers plutôt que les intérêts et aspirations de l'ensemble du Partenariat.

ANNEXE CONSULTATION SUR LE PLAN STRATÉGIQUE – RÉSULTATS DU SONDAGE. RAPPORT DU CONSULTANT EXTÉRIEUR – HUGH MACPHIE

MacPhie

Rapport d'enquête

Partenariat mondial pour l'éducation

Consultation sur le Plan stratégique

Résultats de l'enquête - Version 1

Synthèse du Comité de coordination

27 août 2015



Sommaire



1. Objectif et méthodologie
2. Résultats détaillés
3. Prochaines étapes
4. Annexe

Objectif et méthodologie



Objectif et méthodologie

Dans le cadre d'un large processus de consultation, le Partenariat mondial pour l'éducation a fait appel à MacPhie afin de recueillir les observations des membres des groupes constitutifs sur les éléments du Plan stratégique 2016-2020, tels que précisés dans la Note conceptuelle.

MacPhie a effectué un sondage en ligne du 10 juillet au 13 août auprès de 80 répondants représentant les groupes constitutifs ou groupes suivants :

Groupes
• Pays en développement partenaires (n=23) • Pays donateurs (n=20) • Organisations de la société civile – Nord (n=14) • Organisations de la société civile – Sud (n=7) • Corps enseignant – Nord et Sud (n=6) • Entreprises et fondations privées (n=4) • Organismes multilatéraux/Banques régionales (n=3) • Agences de coordination/Partenaires de développement (n=3)

N.B. Les différences propres à certains segments sont signalées dans des encadrés rouges lorsqu'elles sont significatives. S'il n'y a pas d'encadré, c'est qu'aucune différence notable n'existe entre les segments et l'échantillon total.

Résultats détaillés



Résultats détaillés : retour d’informations sur la mission, la vision et les principes



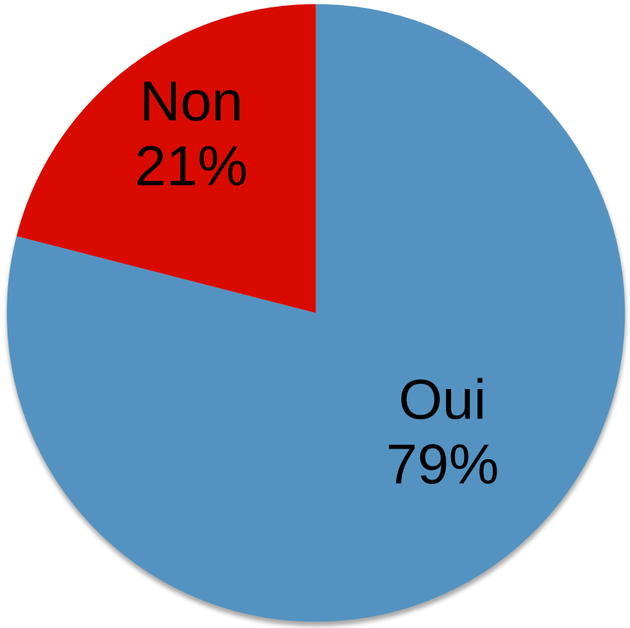
Vision et mission

Plus de 3 répondants sur 4 s’accordent pour dire que les formulations proposées pour la vision et la mission reflètent les aspirations et les contributions clés qu’ils attendent de la part du Partenariat mondial.

Vision proposée :
« Une éducation inclusive, équitable et de qualité et des possibilités d’apprentissage tout au long de la vie. »

Mission proposée :
« Le Partenariat mondial pour l’éducation mobilise les efforts mondiaux et nationaux en faveur d’une éducation et d'un apprentissage de qualité pour tous, par un partenariat inclusif, la promotion de systèmes éducatifs efficaces et des financements pour l’éducation de base. »

4. Cette vision et cette mission reflètent-elles les aspirations et les contributions clés que vous attendez de la part du Partenariat mondial ?



Parmi les personnes ayant répondu « non », plus de 50 % font partie du groupe Société civile – Nord.
Les membres du Conseil se montrent légèrement plus favorables (83 % de « oui ») que les non-membres (75 % de « oui »).

Vision et mission, suite

Observations sur la vision et la mission :

- Certains répondants estiment qu'il conviendrait de définir distinctement les termes *inclusifs, qualité* et *éducation de base* sous forme d'addenda à la section « vision et mission » ou au début du Plan stratégique.
 - L'accent est également mis sur la nécessité de définir clairement les notions *d'apprentissage tout au long de la vie* et d'*éducation de base* et de faire de nettes distinctions entre elles
- Certains répondants estiment qu'il conviendrait de faire explicitement référence à une éducation *publique* dans la formulation de la mission
- Certains répondants estiment qu'il serait important d'inclure les mots « équité » ou « équitable » dans la formulation de la mission
- Certains répondants estiment que la mission devrait traiter du soutien aux enfants et aux familles de manière globale afin de lever les obstacles à l'éducation, tels que la pauvreté.

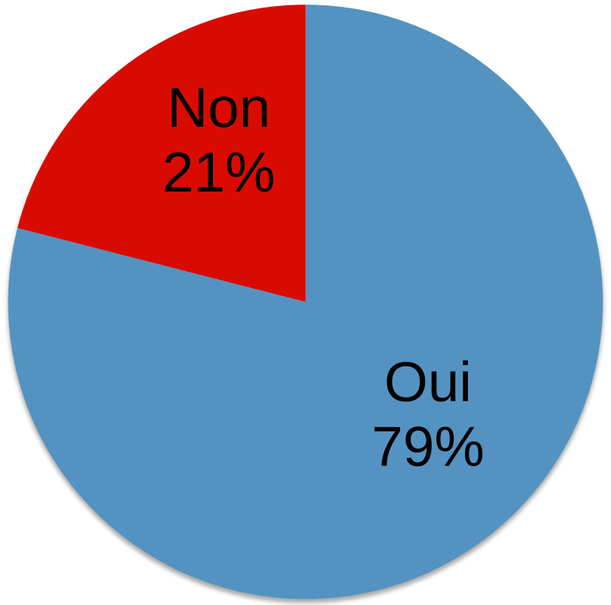
Plus de 3 répondants sur 4 s’accordent pour dire que les formulations proposées pour les principes reflètent les valeurs du Partenariat mondial

Principes

Les nouvelles formulations proposées pour les principes sont les suivantes :

- L’éducation considérée comme un droit de l’homme et un facilitateur des autres droits.
- La concentration des ressources sur l’équité, l’inclusion et les plus vulnérables.
- L’appropriation par les pays sur la base d’une concertation inclusive et efficace sur les politiques à mener.
- La liaison de l’aide à l’engagement et à la performance des pays, et en fonction des besoins identifiés à l’échelle nationale.
- L’amélioration de l’efficacité du développement par l’harmonisation et le recours à des modalités alignées sur les systèmes nationaux.
- Une transparence accrue et une responsabilité mutuelle au sein du partenariat.
- Des partenariats inclusifs, moyens efficaces d’obtention de résultats en matière de développement.

6. Ces nouveaux principes reflètent-ils bien les valeurs du Partenariat mondial ?



Plus de la moitié des personnes ayant répondu que les principes ne reflètent pas les valeurs du Partenariat mondial estiment également que la vision et la mission ne sont pas appropriées (elles représentent majoritairement le groupe Société civile – Nord).

Les membres du Conseil sont plus favorables (86 % de « oui ») que les non-membres (73 % de « non »).

Principes, suite

Observations sur les principes :

- Certains répondants de la société civile estiment qu'il est important que l'éducation soit définie comme étant un bien public en plus d'un droit de l'homme et que l'engagement pour un enseignement primaire et secondaire public, gratuit et de qualité soit davantage souligné.

- Certains répondants de la société civile souhaitent un engagement plus explicite à l'égard des partenariats avec la société civile et une reconnaissance de ce qu'ils considèrent comme leur contribution essentielle à la facilitation de la réalisation des objectifs du Partenariat mondial.

- Certains répondants de pays donateurs et du groupe Société civile – Sud estiment que la formulation concernant la « concentration des ressources sur l'équité, l'inclusion et les plus vulnérables » pourrait faire plus spécifiquement référence à la parité des sexes ainsi qu'aux populations vulnérables des zones de conflit ou en situation d'extrême urgence (remarque : cela est TRÈS clairement énoncé dans les buts).

Résultats détaillés : retour d’informations sur les buts



Les répondants rapportent un fort alignement entre les buts proposés et les priorités que le Partenariat devrait selon eux avoir pour les cinq prochaines années

Buts

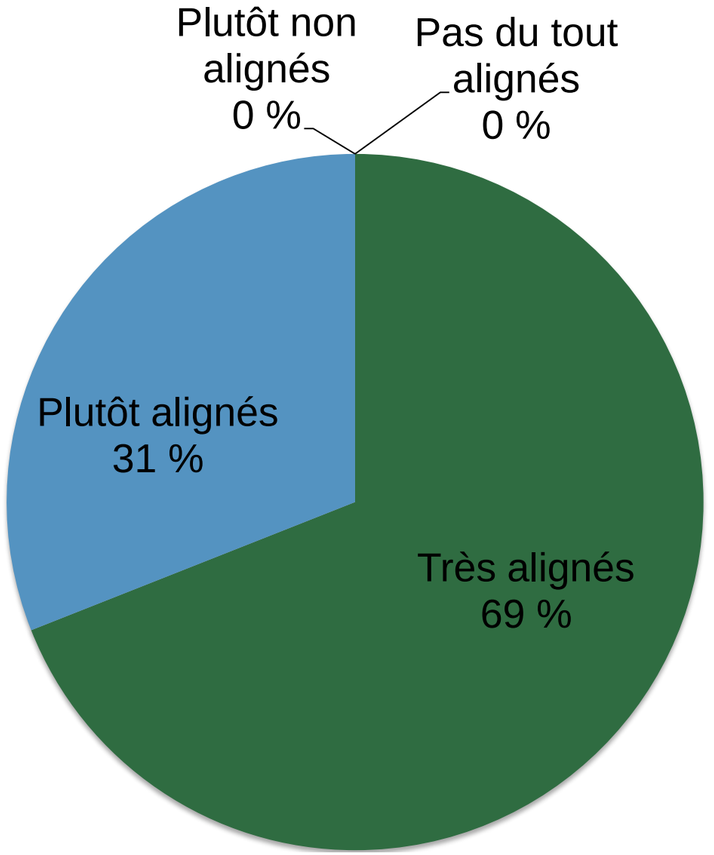
Trois buts sont proposés pour le Plan stratégique 2016-2020 du GPE :

BUT 1 : Équité et inclusion. Augmenter la proportion des filles et des garçons des pays en développement partenaires du GPE qui suivent un cycle complet d'enseignement de qualité sur au moins dix ans (y compris au moins une année d'éducation préscolaire), en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus vulnérables, notamment les filles, les enfants affectés par un conflit ou une crise et les enfants handicapés.

BUT 2 : Enseignement et apprentissage de qualité. Améliorer de manière significative l'enseignement et l'apprentissage afin d'accroître les acquis scolaires pertinents mesurés selon des normes convenues par les autorités nationales et/ou infranationales.

BUT 3 : Renforcement des systèmes éducatifs. Améliorer de manière significative les capacités, l'efficacité et l'efficience des systèmes éducatifs afin d'obtenir des gains tangibles pour tous les enfants.

8. Ces buts sont-ils alignés sur les priorités que devrait avoir selon vous le Partenariat pour ces cinq prochaines années ?



Observations sur les buts stratégiques

But 1

- Il règne une certaine confusion quant à la signification de l'énoncé « y compris au moins une année d'éducation préscolaire ». Certains se demandent en effet s'il s'agit d'une année comprise dans les 10 ans d'éducation évoqués dans le But 1 ou d'une année d'enseignement supplémentaire. Certains pointent également la différence d'années qu'il existe avec la fourniture assurée de 12 années de scolarisation évoquée dans la Déclaration d'Incheon ainsi que dans la note conceptuelle.

- Certains préconisent d'énoncer clairement que l'engagement concerne aussi bien l'enseignement primaire que secondaire.

- Certains répondants pensent que le libellé de ce but pourrait inclure un soutien explicite à l'enseignement professionnel et informel en plus de l'enseignement scolaire traditionnel.

- La mention de certains segments démographiques (par exemple les filles et les garçons ou les enfants touchés par un conflit) amènent certains répondants à attirer l'attention sur des segments manquants comme les jeunes et les adultes qui ont également besoin d'une éducation de base. Ces répondants suggèrent d'opter pour une approche du « tout ou rien ».

But 2

- Certains répondants estiment que le But 2 devrait explicitement évoquer la qualification et la formation des enseignants ainsi que le soutien dont ils doivent bénéficier.

Observations sur les buts stratégiques

But 3

- Certains répondants estiment que le But 3 devrait mentionner des systèmes éducatifs *publics*.
- Certains répondants estiment qu'il serait utile d'inclure des concepts tels que la viabilité et la responsabilisation des systèmes éducatifs.

Observations générales

- Certains répondants estiment que des liens devraient être établis entre les besoins du marché du travail, les compétences professionnelles et techniques, l'emploi et l'éducation.
- Certains répondants estiment également que des possibilités d'apprentissage de la « deuxième chance » devraient être intégrées à l'éducation de base.
- L'un d'entre eux demande une définition plus claire du rôle du Partenariat mondial vis-à-vis de l'UNICEF et de l'UNESCO.
- D'autres soulignent qu'il est essentiel d'évaluer les réalisations relatives aux buts et que la formulation des buts devrait être plus précise lorsqu'il s'agit des mesures de référence (comme par exemple « améliorer de manière significative »).
- L'un des répondants craint qu'il n'existe une confusion dans les buts entre « la fin et les moyens ».
- Certains répondants ne sont pas certains que les buts puissent être atteints en cinq ans.

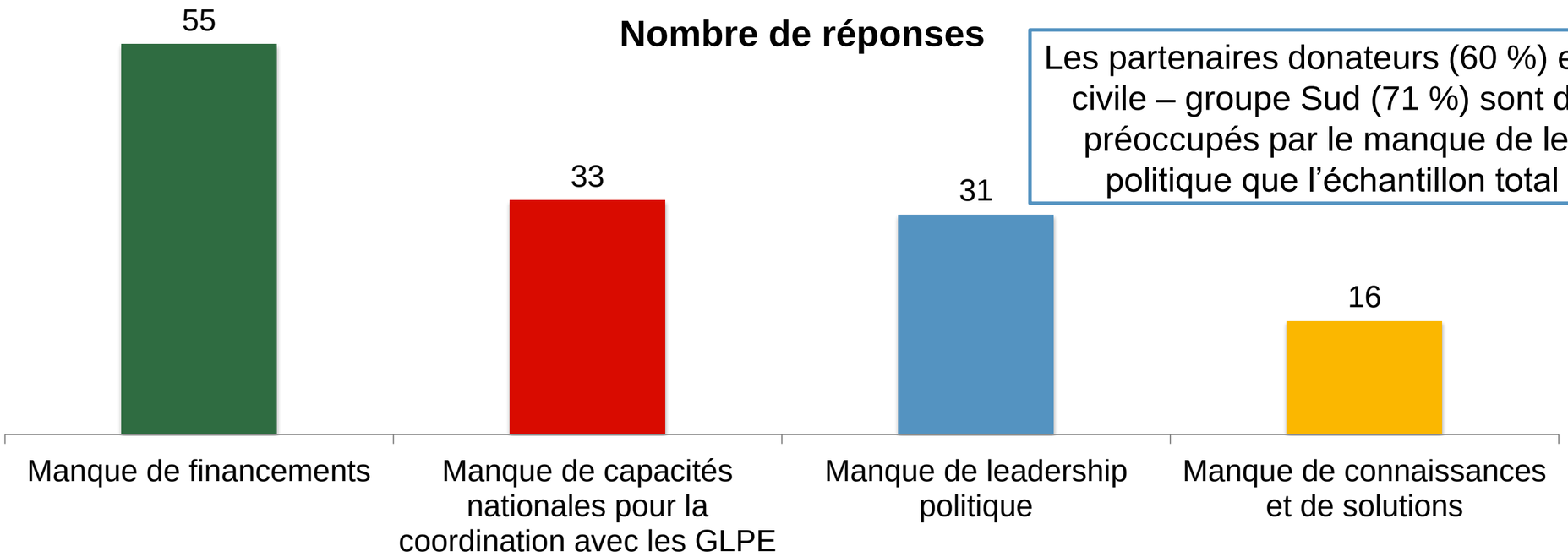
Obstacles et défis

Le manque de financements est considéré par les répondants comme le premier obstacle à la réalisation des buts du Partenariat mondial. Viennent ensuite dans l'ordre le manque de capacités nationales pour la coordination avec les GLPE ainsi que le manque de leadership politique.

- Sur le leadership politique, l'un des répondants mentionne « un manque d'engagement politique pour traiter certaines questions d'équité ; et un manque de volonté politique pour promouvoir l'efficacité sectorielle (par exemple, RH, passation des marchés et contrats) ».

- Un autre répondant note que « le manque de leadership politique est davantage un problème du côté des bailleurs de fonds ».

10. D'après vous, quels sont les principaux obstacles, s'ils existent, à la réalisation des buts du Partenariat mondial? (Cochez toutes les cases appropriées)



Les partenaires donateurs (60 %) et la société civile – groupe Sud (71 %) sont davantage préoccupés par le manque de leadership politique que l'échantillon total (23 %).

Autres obstacles (au niveau des pays) :

- Certains répondants évoquent le manque de souplesse de la planification sectorielle en raison de l'existence d'un modèle unique qui ne prend pas en compte les compétences et les priorités propres aux pays.
- Deux points de vue se dégagent quant aux GLPE. Alors que certains répondants apprécient le rôle clé joué par les GLPE étant donné le manque de capacités opérationnelles et le manque de transparence financière au niveau des pays, d'autres estiment en revanche que les GLPE apportent de la complexité, mènent à des allocations de fonds et à des prises de décisions partiales et aboutissent à un manque d'appropriation par les pays.
- Certains répondants rapportent un manque de données en temps réel qui permettraient de guider le travail du Partenariat au niveau des pays ainsi que ses initiatives de financement.
- Certains répondants affirment que l'*inclusion* et la *parité hommes-femmes* ne sont pas mises en œuvre au niveau des pays.

Autres obstacles (suite) :

- Certains répondants déplorent le manque d'efficience des financements (les dépenses pourraient avoir un meilleur rapport coût-efficacité et être dirigées vers les domaines ayant le plus d'impact sur l'équité et les résultats scolaires).
- Certains répondants estiment que de médiocres performances d'enseignants sont un obstacle à la réalisation des buts.
- Certains répondants font état de problèmes dans la prestation de services d'éducation dans les situations d'urgence humanitaire et notent qu'une plus grande priorité est accordée à des défis mondiaux plus urgents, comme le VIH/SIDA.

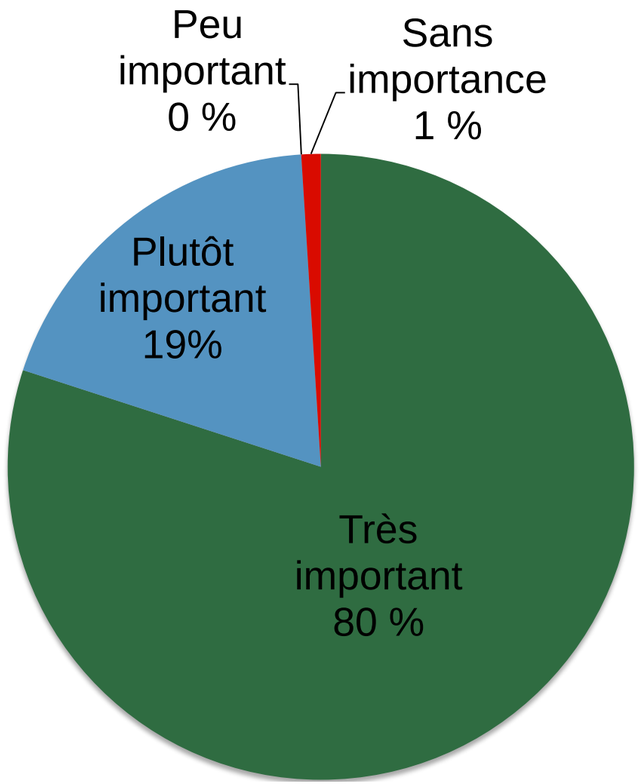
Résultats détaillés : retour d’information sur les domaines d’action privilégiés du GPE



Les répondants rapportent que les rôles joués par le Partenariat dans la sensibilisation au niveau mondial et dans le partage des connaissances et des bonnes pratiques sont tous les deux importants au regard de la réalisation de ses buts. La sensibilisation au niveau mondial reçoit un soutien un peu plus important de la part des répondants, en particulier de la part des membres du Conseil

Rôle du GPE

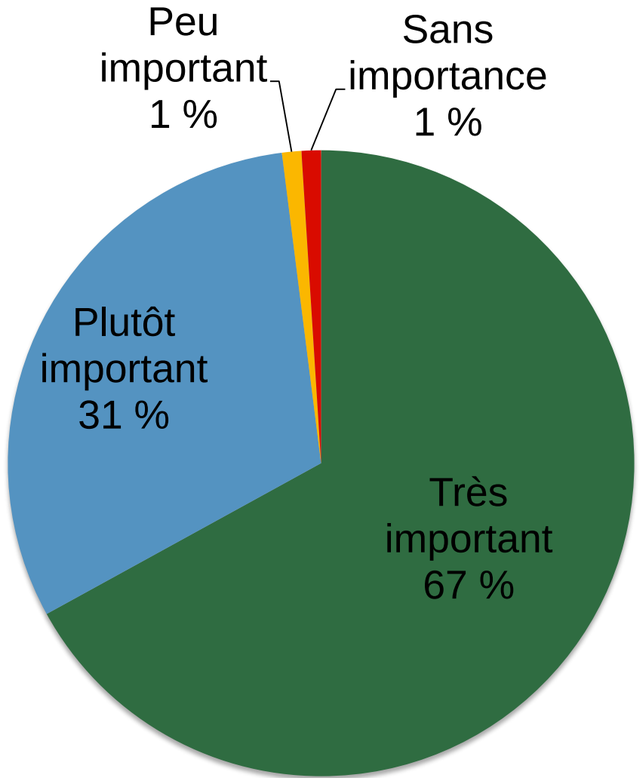
11. Au regard de la réalisation de ses buts dans les cinq prochaines années, le rôle de **sensibilisation mondiale** joué par le Partenariat vous paraît-il :



Les partenaires donateurs sont moins favorables (65 % de « très important ») que l'échantillon total.

Les membres du Conseil sont plus favorables (86 % de « très important ») que les non-membres (75 % de « très important »).

12. Dans les cinq prochaines années, est-il important que le Partenariat continue à investir dans **la création et l'échange de connaissances et de bonnes pratiques** afin d'appuyer de meilleures politiques et la réalisation de résultats dans les pays en développement partenaires du GPE ?



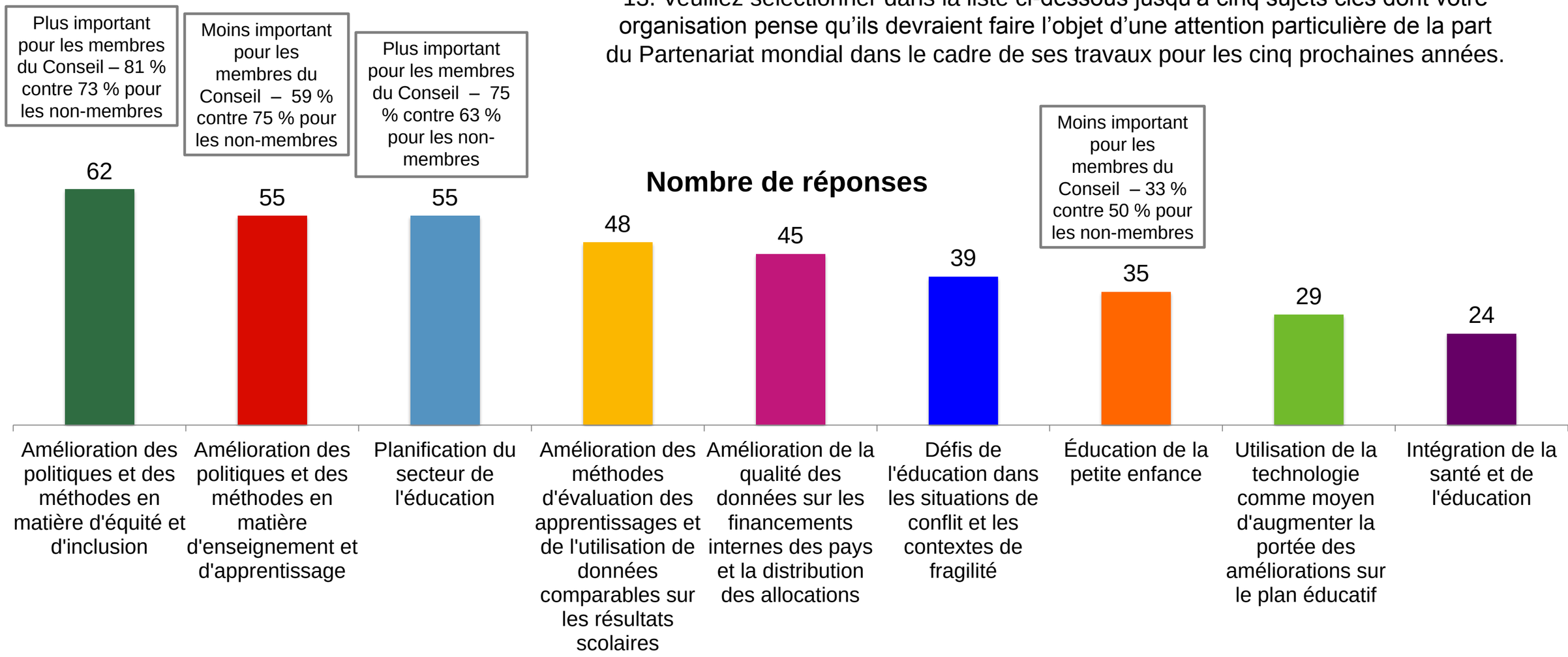
Les pays en développement partenaires se montrent plus favorables (91 % de « très important ») que l'échantillon total.

Les membres du Conseil se montrent moins favorables (58 % de « très important ») que les non-membres (72 % de « très important »).

Parmi une liste de sujets clés, les répondants citent l'équité, l'inclusion, la planification du secteur de l'éducation et l'amélioration des méthodes d'enseignement et d'apprentissage comme les domaines prioritaires sur lesquels le GPE devrait concentrer ses travaux

13. Veuillez sélectionner dans la liste ci-dessous jusqu'à cinq sujets clés dont votre organisation pense qu'ils devraient faire l'objet d'une attention particulière de la part du Partenariat mondial dans le cadre de ses travaux pour les cinq prochaines années.

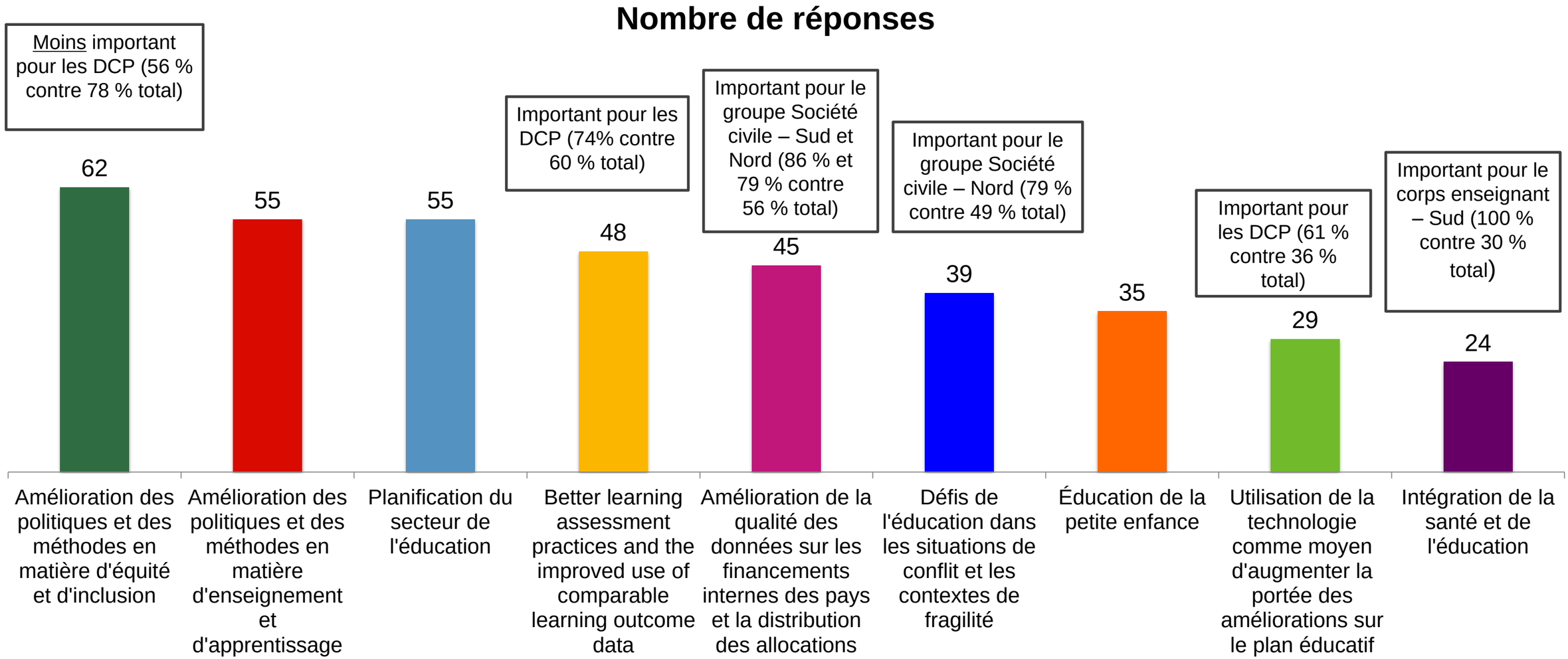
Sujets clés



Certains groupes sont plus ou moins favorables aux sujets clés que l’échantillon total :

13. Veuillez sélectionner dans la liste ci-dessous jusqu’à cinq sujets clés dont votre organisation pense qu’ils devraient faire l’objet d’une attention particulière de la part du Partenariat mondial dans le cadre de ses travaux pour les cinq prochaines années.

Sujets clés, suite



Sujets clés, suite

Observations sur les sujets clés

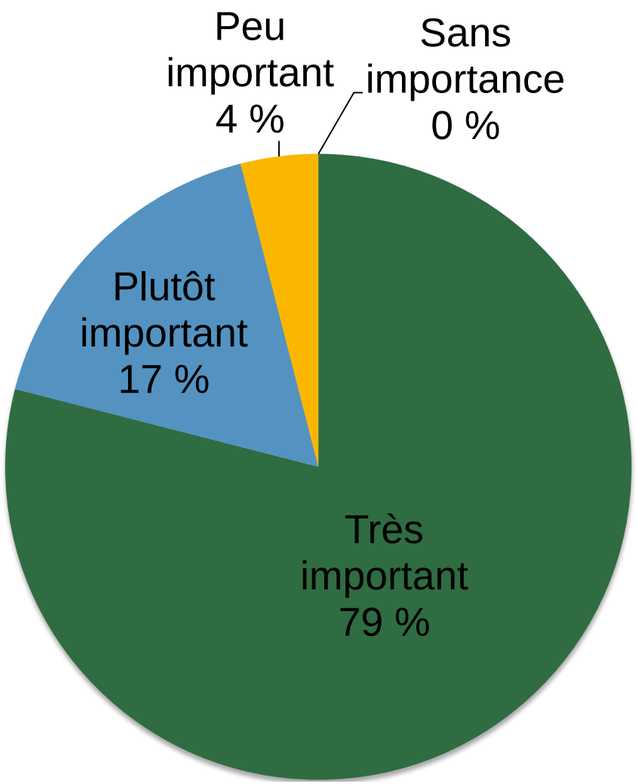
- Certains répondants suggèrent de préciser « y compris dans les situations de catastrophe naturelle et d'épidémie » et « défis de l'éducation dans les situations de conflit et les contextes de fragilité ».

- Certains répondants proposent d'ajouter d'autres sujets clés relatifs aux politiques transnationales et aux travaux sur les bonnes pratiques du GPE :
 - Traiter la question de la privatisation de l'éducation et celle du soutien du Partenariat mondial à l'enseignement privé (s'agissant notamment des réglementations visant à assurer la qualité).
 - Améliorer la collecte et la désagrégation des données concernant les enfants handicapés et les groupes marginalisés.
 - Partager les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays.

Renforcer et intensifier l'aide

Afin de lever les obstacles à la réalisation de la vision et des buts du Partenariat, les répondants sont globalement davantage en faveur d'un renforcement et d'une intensification de l'aide aux pays fragiles et touchés par un conflit que d'un accroissement de l'aide aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

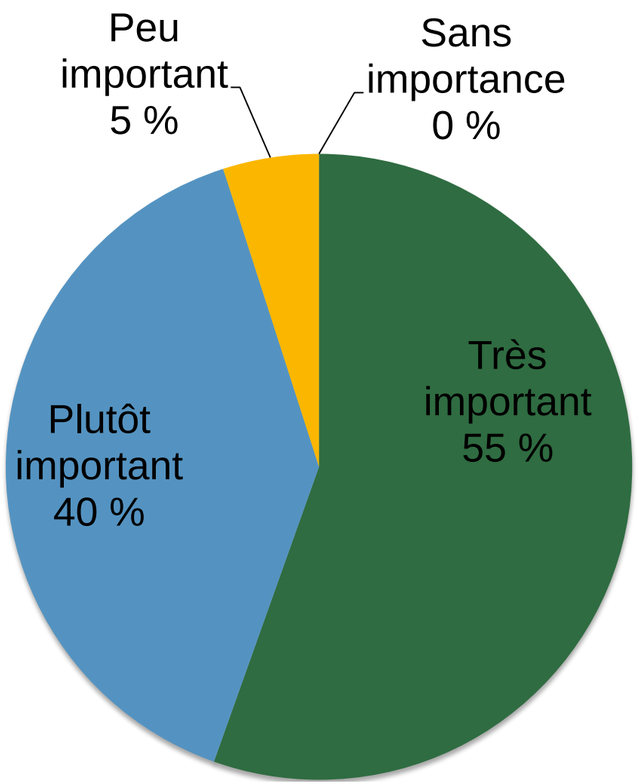
23 a. **Renforcer et intensifier l'aide aux pays fragiles et touchés par un conflit, y compris en situation d'urgence humanitaire**, est-ce :



Les partenaires donateurs se montrent moins favorables (60 % de « très important ») que l'échantillon total

Les membres du Conseil sont moins favorables (70 % de « très important ») que les non-membres (86 % de « très important »)

23 b. **Renforcer et intensifier l'aide aux pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, ayant réalisé la scolarisation primaire pour tous mais connaissant encore des difficultés**, est-ce :



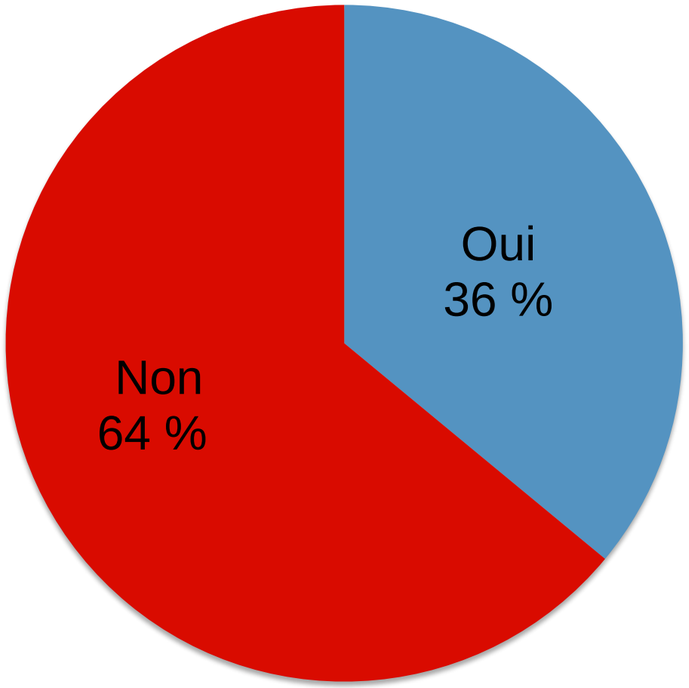
Les partenaires donateurs (35 % de « très important ») et le groupe de la Société civile – Nord (29 % de de « très important ») se montrent moins favorables que l'échantillon total. Les DCP se montrent plus favorables que l'échantillon total (70 % de « très important »)

Autres sources de financement

36 % des répondants savent qu'il existe des bailleurs de fonds potentiels mais qui pourraient exiger que leurs financements soient réservés pour des projets spécifiques. 73 % des répondants estiment que le Partenariat mondial devrait envisager de faire appel à eux pour des financements

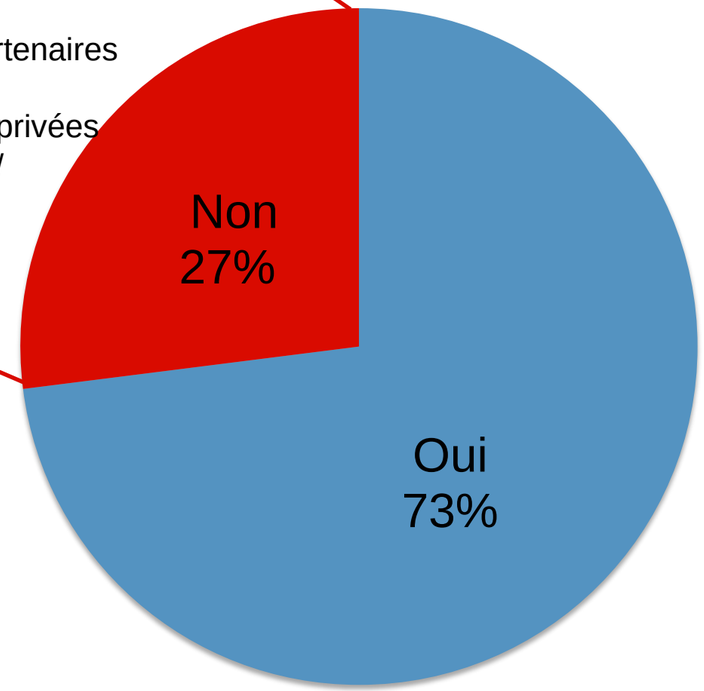
- Il existe cependant une forte opposition parmi les 27 % qui ne soutiennent pas l'idée de financements réservés.

24. Savez-vous qu'il existe des partenaires potentiels qui pourraient représenter des sources de financement supplémentaires pour le Partenariat Mondial – mais qui exigeraient que leurs financements soient réservés pour certaines régions ou des besoins ciblés ?



26. Selon vous, le Partenariat mondial devrait-il envisager de faire appel à ces partenaires pour des financements ?

Parmi les groupes ayant répondu « non » :
36 % Société civile – Nord
23 % Partenaires donateurs
14 % Société civile – Sud
9 % Pays en développement partenaires
9 % Agences de coordination
4,5 % Entreprises et fondations privées
4,5 % Organismes multilatéraux/ Banques régionales



Sources de financement potentielles

Les répondants fournissent des exemples de partenaires potentiels supplémentaires qui pourraient accepter de financer des programmes régionaux ou axés sur des besoins ciblés :

- GIZ (Agence allemande de coopération internationale)
- World Vision
- Lire en Afrique
- Fondation Friedrich Ebert
- UNICEF
- UNESCO
- OEI
- GAVI
- Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA
- Fonds Malala
- Gouvernements nationaux
- Entreprises internationales du secteur privé (banques ou compagnies minières, par exemple)
- Fondation Bill et Melinda Gates
- Educate a Child

Résultats détaillés : retour d’informations sur les objectifs stratégiques



3 répondants sur 4 estiment que l'Objectif stratégique 1 rend compte adéquatement de l'un des domaines clés sur lesquels le Partenariat devra concentrer ses efforts afin d'atteindre ses buts

Objectif stratégique 1

Objectif stratégique 1 : Augmentation et amélioration des financements

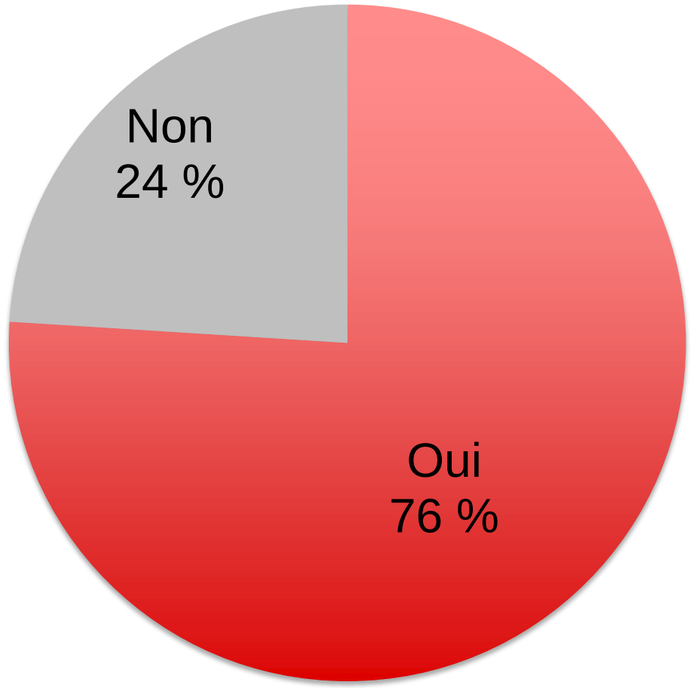
1. Mobiliser et plaider en faveur de l'augmentation et l'amélioration de la qualité du financement de l'éducation de base au bénéfice des pays et des populations qui en ont le plus besoin.

2. Œuvrer en faveur d'une augmentation et d'une plus grande efficacité des budgets nationaux de l'éducation de base : a) en investissant dans les capacités nationales pour une utilisation équitable et efficiente des fonds et b) en promouvant la transparence dans le suivi et l'établissement de rapports sur le financement de l'éducation et l'allocation des fonds.

3. Améliorer l'efficacité des financements du GPE en matière de développement a) en améliorant les mécanismes de financement du Partenariat mondial et b) en promouvant des modalités de financement alignées sur les systèmes des pays.

4. Diversifier les mécanismes de financement et les bailleurs de fonds du Partenariat mondial.

15. Cet objectif stratégique rend-il bien compte des domaines clés sur lesquels le Partenariat mondial devra concentrer ses efforts afin d'atteindre ses buts ?



La moitié des personnes ayant répondu « non » représentent le groupe Société civile - Nord

Les membres du Conseil se montrent plus favorables (80 % de « oui ») que les non-membres (70 % de « oui »)

Objectif stratégique 1, suite

Observations sur l'Objectif stratégique 1, augmentation et amélioration des financements :

- Certains répondants estiment que l'énoncé « augmentation et amélioration des financements » est trop vague ; l'adjectif « viable » est proposé pour davantage de précision.

- Les répondants souhaiteraient davantage de précision quant au type de financement : est-il question de financement par des bailleurs de fonds, de financements nationaux (internes) ou de financements internationaux ?

- Le Sous-objectif 2 pourrait selon certains évoquer un « financement équitable », un élargissement de l'assiette fiscale mais aussi d'autres approches (la réduction de la corruption par exemple)

Objectif stratégique 2

9 répondants sur 10 estiment que l'Objectif stratégique 2 rend compte adéquatement de l'un des domaines clés sur lesquels le Partenariat devra concentrer ses efforts afin d'atteindre ses objectifs

Objectif stratégique 2 :

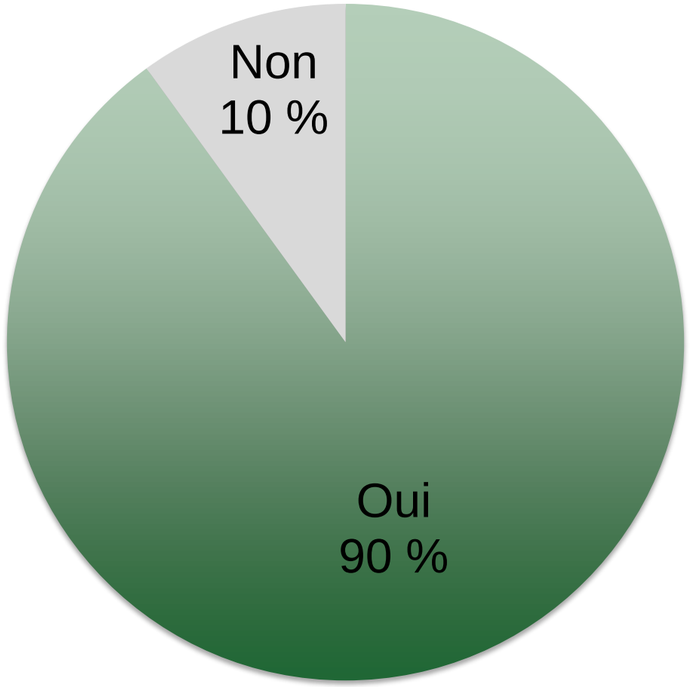
Renforcement de la planification sectorielle et de la mise en œuvre des politiques

1. Mettre à contribution l'analyse et la planification sectorielles, en tant qu'éléments constitutifs de systèmes éducatifs renforcés capables d'obtenir des améliorations en termes d'équité et d'apprentissage.

2. Procéder au suivi et à l'évaluation de la qualité des processus de politique et de planification sectorielles jusqu'à la mise en œuvre de façon à s'assurer que toutes les personnes impliquées peuvent apprendre et progresser.

3. Appuyer le renforcement des capacités et la diffusion des connaissances et des meilleures pratiques pour améliorer la planification sectorielle et la mise en œuvre des politiques, notamment en matière d'équité et d'apprentissage.

17. Cet objectif stratégique rend-il bien compte des domaines clés sur lesquels le Partenariat mondial devra concentrer ses efforts afin d'atteindre ses buts ?



Objectif stratégique 2, suite

Observations sur l'Objectif stratégique 2, Renforcement de la planification sectorielle et de la mise en œuvre des politiques :

- Selon certains, une des conditions nécessaires pour que les plans soient pertinents, de bonne qualité et propices à l'application des principes d'appropriation et de responsabilisation est que les parties prenantes locales participent à la planification (ce qui implique un renforcement des capacités plutôt que l'apport de compétences externes). Les commentaires écrits témoignent aussi de la volonté de privilégier les populations marginalisées, les femmes et les enfants et d'inclure le terme « inclusion » dans la description du processus de planification sectorielle au titre du Sous-objectif 2.

- Certaines se demandent quelles seront les responsabilités propres au Partenariat mondial et comment celui-ci travaillera avec d'autres groupes de parties prenantes tels que UNESCO ainsi qu'avec les agences de coordination et entités de supervision déjà impliquées dans les activités de suivi et de renforcement des capacités.

- Tout en reconnaissant l'importance du facteur financement, certains répondants estiment qu'il conviendrait de mettre aussi en valeur dans le plan stratégique d'autres contributions essentielles que le Partenariat peut apporter à la planification sectorielle, notamment la mobilisation des GLPE et l'aide qui leur est fournie, le soutien aux travaux d'analyse et l'apport d'assistance technique.

- Les données sont considérées à la fois comme une lacune majeure et un outil essentiel pour améliorer la planification sectorielle. Favorables aux activités d'échange de connaissances et de bonnes pratiques du Partenariat mondial, les répondants indiquent que le Partenariat pourrait gérer l'agrégation, l'intégration et la diffusion des données, l'analyse des processus et des blocages, la facilitation de travaux de recherche dans les pays partenaires et la création de plateformes internationales de partage de connaissances.

Objectif stratégique 3

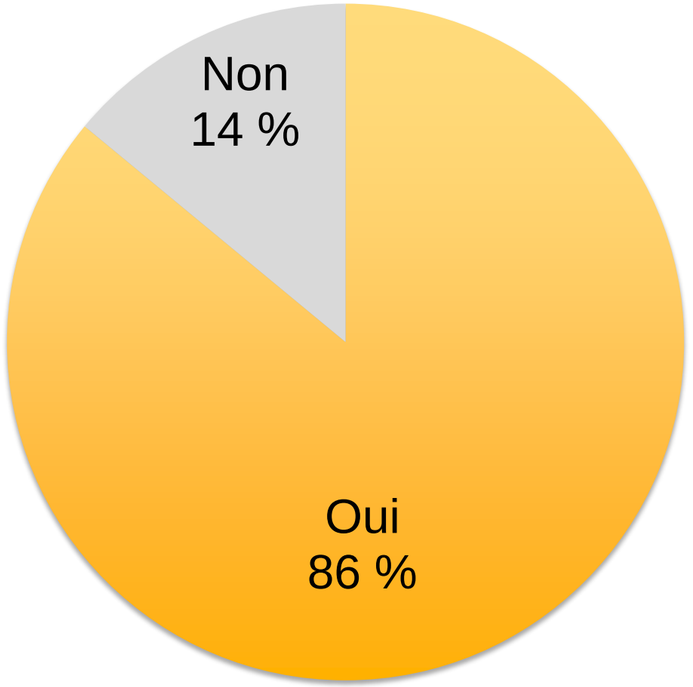
Plus de 8 répondants sur 10 estiment que l'Objectif stratégique 3 reflète de façon satisfaisante un des domaines clés sur lesquels le Partenariat mondial devra se concentrer pour atteindre ses buts

Objectif stratégique 3 : Concertation efficace et inclusive sur les actions à mener

1. Aider les gouvernements, les agences de coordination, les groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) à employer des méthodes factuelles et cohérentes pour le suivi et l'évaluation de la progression de l'exécution des politiques et plans nationaux du secteur de l'éducation en ciblant le financement, l'équité et l'apprentissage.

2. Renforcer la capacité des parties prenantes nationales, y compris la société civile, à participer à une concertation fondée sur des observations factuelles relatives à l'équité et l'apprentissage, et à se servir du levier de la responsabilité sociale comme moyen de stimuler l'obtention de résultats.

19. Cet objectif stratégique reflète-t-il de façon satisfaisante les domaines clés sur lesquels le Partenariat mondial de l'Éducation devra se concentrer pour atteindre ses buts ?



Objectif stratégique 3, suite

Observations sur l'Objectif stratégique 3, Concertation efficace et inclusive sur les actions à mener :

- Certains répondants jugent important que les pays s'approprient les projets et que les GLPE et les bailleurs de fonds prodiguent des conseils et exercent des activités de coordination, mais sans pour autant diriger les politiques.
- Certains répondants jugent important de définir de bonnes pratiques à l'intention des GLPE et des OSC, y compris sur la façon dont ils dialoguent et collaborent.
 - Certains souhaitent que les orientations incluent de bonnes pratiques sur le dialogue avec les autorités nationales.
 - Certains suggèrent d'imposer un niveau minimum de participation des OSC au sein des GLPE, lié au remboursement des financements.
- Certains répondants demandent une meilleure définition de l'*équité* et la formulation d'orientations en la matière dans le cadre du Sous-objectif 1.
- Certains répondants jugent important de traiter la question du soutien au renforcement des capacités des OSC et d'autres acteurs locaux pour gérer les financements dans le cadre du Sous-objectif 2.

Plus de 9 répondants sur 10 estiment que l'Objectif stratégique 4 reflète de façon satisfaisante les domaines clés sur lesquels le Partenariat mondial devra se concentrer pour atteindre ses buts

Objectif stratégique 4

Objectif stratégique 4 : renforcement du Partenariat

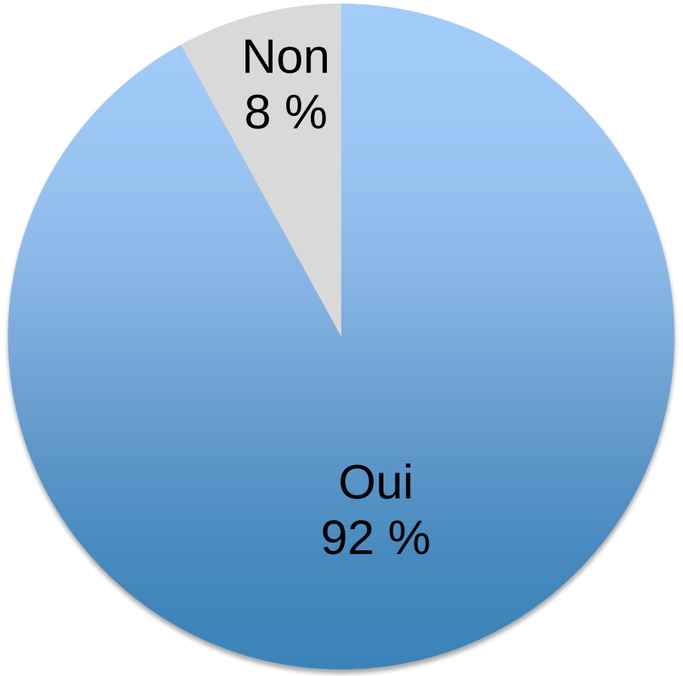
1. Promouvoir et faire valoir des rôles, des responsabilités et des modes opératoires cohérents au sein du partenariat en s'appuyant sur les expériences internationales, le renforcement des capacités, ainsi que le suivi et l'évaluation pour s'assurer d'une compréhension partagée des rôles et des responsabilités des groupes locaux des partenaires de l'éducation et de leurs membres individuels, des agences de coordination et des entités de supervision et de gestion.

2. Faire des investissements stratégiques transnationaux pour soutenir le suivi, la responsabilité mutuelle et le renforcement des capacités Sud-Sud, en recourant aux ressources et aux expériences de l'ensemble du partenariat.

3. Améliorer l'efficacité organisationnelle du Secrétariat du GPE par le renforcement de sa capacité à atteindre l'excellence technique, à promouvoir les principes de partenariat, à assurer la qualité et à veiller à une gestion saine des financements et à une bonne supervision fiduciaire des activités du Partenariat mondial au bénéfice des pays.

4. Investir dans le suivi-évaluation comme étant un outil de base de la responsabilité mutuelle, essentiel au processus d'apprentissage et d'amélioration de l'efficacité du partenariat.

21. L'Objectif stratégique 4 reflète-t-il de façon satisfaisante les domaines clés sur lesquels le Partenariat mondial pour l'éducation devra se concentrer pour atteindre ses buts ?



Les membres du Conseil sont moins positifs (88 % de « oui ») que les non-membres (95 % de « oui »)

Objectif stratégique 4, suite

Commentaires sur l'Objectif stratégique 4, Renforcement du Partenariat :

- Certains répondants suggèrent d'accroître la taille du Secrétariat de manière à lui permettre de combiner les fonctions d'entité chargée des relations avec les bailleurs de fonds et de structure chargée de veiller au respect de l'obligation de rendre compte au sein du Partenariat. D'autres mettent toutefois en garde contre les risques — redondance et gaspillage, notamment — d'un développement excessif du Secrétariat.

- Confirmant les possibilités qui s'offrent au Partenariat mondial en matière d'échange de connaissances et de bonnes pratiques, certains répondants indiquent que le Sous-objectif 2 pourrait être élargi de manière à cibler une promotion plus générale de la diffusion des travaux de recherche et du partage des connaissances.

- Certains répondants peinent à établir le lien entre l'Objectif 4 et ses sous-objectifs, d'une part, et les buts du Partenariat mondial, d'autre part.

Prochaines étapes



D’un point de vue quantitatif, les composantes du plan stratégique bénéficient d’un ferme et large soutien. Il est rare que les données d’une enquête expriment une telle identité de vues et indiquent aussi clairement la voie à suivre. Deux chiffres illustrent l’enthousiasme des répondants à l’égard des orientations proposées : 79 % d’entre eux soutiennent la vision, la mission et les principes, tandis que 99 % jugent plutôt importantes ou très importantes les activités de sensibilisation du Partenariat dans le monde. Les résultats de l’enquête tendent à démontrer que le Conseil peut approuver et exécuter en toute confiance les orientations générales décrites dans la Note conceptuelle.

S’il est vrai que les orientations suscitent une forte adhésion, c'est au niveau des détails que les difficultés pourraient surgir. Exemple : le principe du renforcement des mécanismes d’évaluation et de responsabilisation est globalement bien accueilli, mais il existe aussi un fort courant sous-jacent en faveur d’une autonomie et d’une souplesse accrues au plan local en ce qui concerne l’exécution des programmes. Le défi consisterait donc à prendre des mesures cohérentes permettant une certaine souplesse. Les politiques devraient tenir compte de ces nuances et prévoir des solutions qui bénéficient à tout le monde dans le respect des perspectives des différents groupes constitutifs.

Il existe aussi une forte acceptation du principe selon lequel le Partenariat doit jouer un rôle de sensibilisation et user de son pouvoir de persuasion pour promouvoir le changement. Un seul participant à l’enquête estime que les activités de sensibilisation ne sont pas à tout le moins « plutôt importantes » pour réaliser les objectifs du Partenariat. Le débat devrait passer de la question de savoir si les activités de sensibilisation sont nécessaires à la définition du type de sensibilisation souhaité et des objectifs du programme de sensibilisation et d’action du Partenariat mondial.

Beaucoup souhaitent également que le Partenariat mondial s'efforce de promouvoir l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays en développement partenaires. Seulement deux répondants ont répondu que cette question ne devait pas être considérée comme une priorité « plutôt élevée » ou « très élevée ». Selon l'étude, parmi les domaines dans lesquels les échanges de connaissances et de bonnes pratiques sont susceptibles d'avoir des effets bénéfiques figurent les démarches visant à améliorer l'équité et l'inclusion, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage et la planification du secteur de l'éducation.

La question de la prestation de services d'éducation publics ou privés apparaît comme un fort courant sous-jacent dans les commentaires des personnes interrogées dans le cadre de l'étude. Bien que ce sujet ne fasse pas l'objet d'une question précise, certains répondants font valoir que les services d'éducation doivent être financés et fournis par le secteur public. Certains soutiennent que le Partenariat mondial, tout en faisant pression pour que l'accent soit mis sur l'éducation publique, doit aussi œuvrer en faveur d'une réglementation efficace de l'enseignement privé, car cette question fait partie intégrante de la problématique d'une éducation inclusive et de qualité. Le Conseil et les membres de la direction doivent être conscients de ces perspectives.

D'un point de vue tant quantitatif que qualitatif, les notions d'« équité » et d'« inclusion » constituent des thèmes récurrents et dominants quant aux grandes orientations à suivre. Non seulement la plupart des participants considèrent « l'amélioration des politiques et des démarches en matière d'équité et d'inclusion » comme un important domaine d'action pour le Partenariat mondial à l'avenir, mais les répondants accordent aussi une grande place à cette question dans leurs commentaires tout au long de l'enquête. Il convient d'étudier la possibilité de privilégier les notions d'équité et d'inclusion dans les politiques et les programmes de sensibilisation du Partenariat.

Compte tenu du large soutien dont bénéficient d'une manière générale les composantes du plan stratégique, l'adhésion globale aux orientations risque de *s'éroder* sous l'effet de la modification du libellé. Il serait toutefois possible de procéder à quelques améliorations relativement simples:

- Objectif 1 : clarification relative à l'inclusion ou l'exclusion de l'éducation préscolaire. Les participants à l'enquête se demandent si le préscolaire est inclus ou non dans l'objectif décennal.

 Le quart des participants répondent négativement à l'Objectif stratégique 1 (augmentation et amélioration des financements). À travers les commentaires transparaît le souhait d'une plus ample clarification du rôle du GPE en ce qui concerne tant la mobilisation d'un surcroît de ressources financières internationales que la mobilisation de politiques et de financements nationaux. Envisager de renforcer la spécificité des sous-objectifs dans un souci de clarté et de compréhension.

- Objectif stratégique 2 : envisager d'utiliser un libellé soulignant le besoin de souplesse au plan national. D'une manière générale, cet objectif stratégique bénéficie d'un solide soutien, mais les commentaires laissent à penser que certains craignent qu'un excès de rigidité ne fasse obstacle à l'appropriation par les pays et à la réalisation des résultats souhaités dans certaines situations locales.

Questions concernant le séminaire du Conseil

Financement stratégique

- **Au vu de l'enquête, il ne sera probablement pas possible de parvenir à un accord sur le démarchage, la gestion et la circulation de financements ciblés provenant de tierces parties durant le séminaire de réflexion du Conseil. Certes, seulement 27 % des répondants s'opposent à l'idée de lever des fonds auprès de tierces parties, mais les commentaires révèlent que cette opposition est intense.** Cette question ne sera probablement pas résolue durant le séminaire et pourrait donc être soumise à un comité du Conseil pour qu'il l'approfondisse.

Leviers et mandat internationaux et mondiaux du GPE

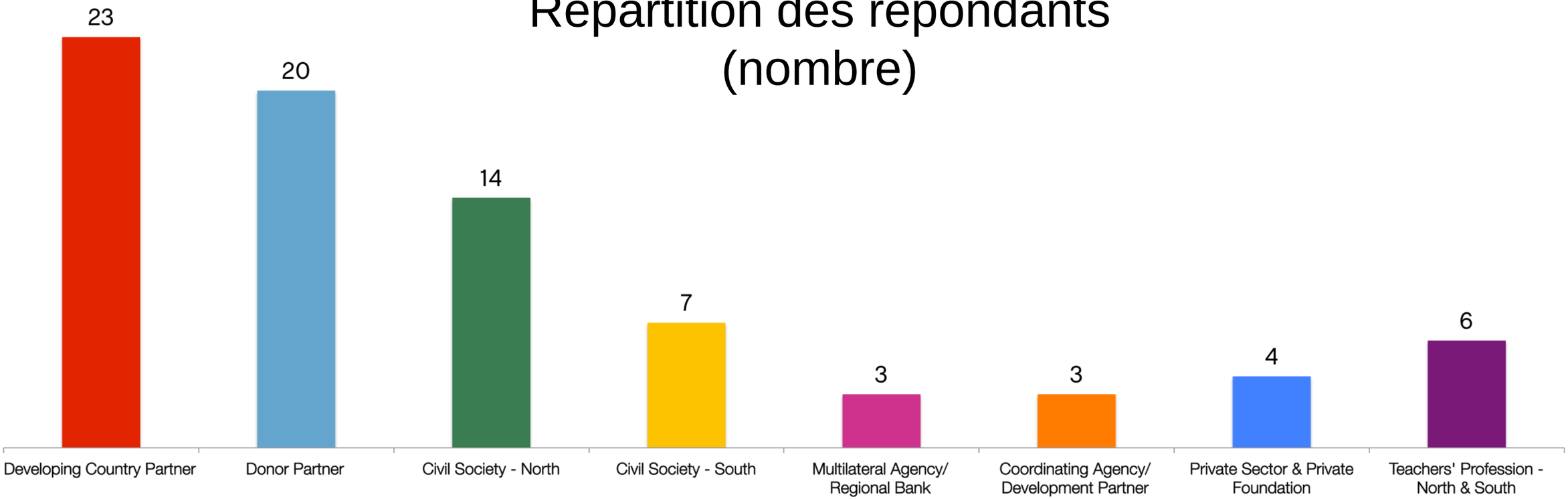
- **L'important soutien dont bénéficient les concepts d'échange de connaissances et de bonnes pratiques ainsi que les activités de sensibilisation** laisse à penser que le débat peut passer de la question de savoir s'il faut procéder à la mise en œuvre à la question de savoir comment réaliser cette mise en œuvre.

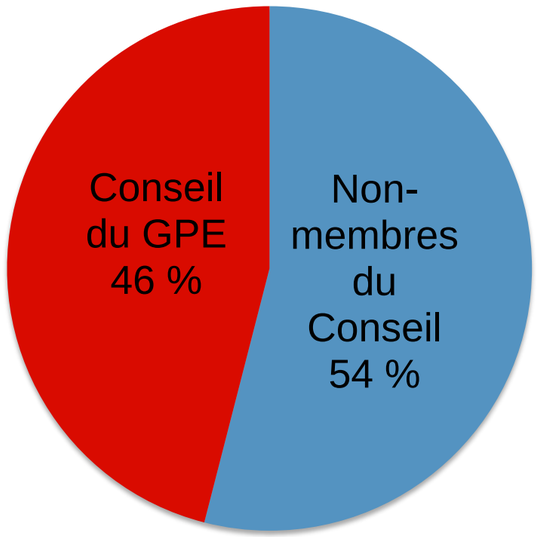
Annexe : Description des répondants



Description des répondants

Répartition des répondants (nombre)





Réponses du Conseil du GPE

636

organisations et individus auraient été consultés par les participants à l'enquête pour préparer leurs réponses